

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 173-176

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__173_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

V

NÉCROLOGIE

GEORGES DE LAVELEYE

Nous venons d'apprendre la disparition d'un de nos membres honoraires associés qui appartenait à notre Société depuis 1882. Georges de Laveleye, fils de l'éminent économiste Émile de Laveleye, avait pris la place de son père dans la direction du *Moniteur des Intérêts matériels* et pendant de longues années il assura la rédaction des articles de fonds toujours si admirablement documentés.

Nous rappelons aussi la part importante qu'avait pris notre collègue à l'entreprise du Congo et la collaboration précieuse qu'il apporta au groupe belge qui, sous

l'impulsion énergique du roi Léopold II, aida à fonder la belle colonie si prospère de nos amis.

Français de cœur, il n'hésitait pas cependant à critiquer quelques-unes des lois dites sociales que notre Parlement élaborait à jet continu, mais ses critiques, toujours pondérées, étaient le plus souvent justifiées par l'expérience.

Nous regrettons la disparition d'un collègue très affable, très bienveillant et très bon et nous assurons la famille de notre collègue et nos amis belges, qui pleurent un homme de grand cœur et de grand courage, que nous prenons part à leur chagrin.

A. BARRIOL.

VI

BIBLIOGRAPHIE

Les Relations économiques de la France et de l'Australie, rapport de la mission française envoyée en Australie (septembre-décembre 1918) (1).

Ce rapport, précédé d'une courte préface du général Pau, chef de la mission, est dû à la plume experte de M. André Siegfried, secrétaire général, qui, avant la guerre, s'était fait une spécialité de l'étude des jeunes sociétés anglo-saxonnes. Au nouveau travail que lui imposait son rôle dans la mission, il a apporté ses habituelles qualités de méthode et de précision, l'activité de son patriotisme et la chaleur de sa sympathie pour nos alliés australiens. Il a su grouper les très nombreuses données juridiques et statistiques qu'il a mises en œuvre autour d'idées directrices qui rendent son exposé intéressant.

Il a pris pour base la production de l'Australie et les conditions géographiques ou sociales qui déterminent celle-ci. Les espérances qu'elle avait inspirées ne se sont pas complètement réalisées, notamment à cause des difficultés concernant la main-d'œuvre; cependant les possibilités naturelles du pays sont immenses et, dès à présent, il a des excédents de production pour la laine, la viande et le blé, ainsi que pour l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, l'étain et le zinc.

L'Australie se trouve donc dans la nécessité d'exporter des matières premières et d'importer des produits fabriqués. Elle cherche, comme le font depuis quelques années tous les pays neufs, à établir et à développer sur son sol des industries de transformation, et son tarif douanier a été orienté en ce sens. Jusqu'à présent toutefois, le résultat a été modeste.

M. Siegfried rappelle la campagne faite en 1916 par le Premier ministre australien en faveur d'une union économique permanente des Alliés. Naturellement, il insiste, en particulier, sur les relations de la France avec l'Australie à l'occasion de leur tarif douanier, et sur les principaux articles pouvant faire l'objet d'exportations françaises vers l'Australie.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux mesures susceptibles de rendre plus étroites les relations franco-australiennes. Elles intéressent spécialement le ministère des Affaires étrangères : elles concernent, en particulier, l'action de notre consulat général en Australie; la création d'une représentation commerciale de France à côté de ce consulat; la réception des touristes australiens en France; l'établissement de relations suivies avec la presse australienne. Hors de ce domaine, dont l'importance est évidente, le rapport ne manque pas de signaler la nécessité de développer les relations de tout ordre entre la France et l'Australie. Ces relations, même désintéressées, — notamment celles qui se développeront par l'intermédiaire des

(1) Brochure in-8 de vii-186 p. Imprimerie Lahure, Paris, 1919.

universités ou de simples particuliers dans la vie intellectuelle des deux nations, — ne pourront que réagir heureusement sur leurs échanges économiques.

Sans doute, il ne faudrait pas se promettre de ces efforts un rapide résultat. Quoique le rapport n'insiste pas sur ce point, l'Australie en est encore à la période des tâtonnements; ses expériences sociales, quoique très intéressantes, n'ont pas accéléré la mise en valeur du pays. Cependant les statistiques douanières, que M. Siegfried a publiées en annexes, révèlent des progrès appréciables du commerce australien. On y voit, par exemple, les importations australiennes provenant des États-Unis passer de £ 11 millions, en 1913, à £ 16 millions en 1916-1917; les importations provenant du Japon passer de £ 950.000 à £ 3.400.000 dans la même période. Malgré la hausse des prix, certaines augmentations en quantité sont appréciables; elles permettent d'espérer que la production française, une fois reconstituée, trouvera aussi en Australie une place pour ses spécialités. Cette place dépendra de l'activité des commerçants encore plus que des institutions officielles.

E. B. D.

* * *

Les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* (numéro de juin 1920) contiennent un compte rendu bibliographique de l'*Annuaire statistique de la France* (années 1916, 1917 et 1918).

Après un exposé sommaire du contenu de cet annuaire, l'auteur du compte rendu, le D^r E. H. Regensburger, ajoute ce qui suit :

« La partie internationale de l'Annuaire a été considérablement étendue par rapport à ce qu'elle était pour les années précédentes. Malgré les circonstances difficiles, un grand nombre des tableaux habituellement insérés ont été continués jusqu'en 1918; il en est ainsi notamment de la statistique agricole et d'un nombre accru de tableaux relatifs à la production industrielle. Dans l'ensemble, cette partie n'apprend pas grand'chose de nouveau à quiconque connaît l'Annuaire statistique de l'Empire allemand; cependant, l'Annuaire français est plus complet sur certains points particuliers et permet une revue très étendue des périodes écoulées, élément rétrospectif que ne présente naturellement pas l'Annuaire allemand. Un autre avantage particulier sur l'Annuaire allemand, consiste dans les intéressantes statistiques comparatives de la navigation, du commerce extérieur, des prix et des salaires dans les divers pays..... »

Le compte rendu mentionne aussi des tableaux relatifs à la consommation des denrées. Il existe, dit-il, dans l'Annuaire allemand, une lacune regrettable sur ce point qui présente tant d'importance pour juger de la situation économique anormale dans laquelle nous nous trouvons.

E. B. D.

* * *

Henri LAMBERT. *Le Nouveau Contrat social* ou l'Organisation de la Démocratie individualiste. Essai de synthèse sociale. Grand in-8, 951 pages, 7 fr. 50. Félix Alcan, éditeur.

M. Lambert ne recherche pas les sentiers battus. Il n'a pas écrit son livre, dit-il, à l'intention des hommes d'aujourd'hui, ni même de ceux de demain. Les vues qu'il exprime vont, pour la plupart, à l'encontre d'opinions reçues. Il conclut à « la nécessité d'une réaction de caractère révolutionnaire, contre les principes sociaux et politiques considérés comme les plus progressifs ».

Lui, le lecteur, est bien averti si, quand même, il veut faire une lecture que l'auteur lui dit n'avoir pas été conçue pour lui.

M. Lambert dira que ce lecteur obstiné a, lui aussi, du courage. Eh bien, quand on a fermé le livre après l'avoir lu avec beaucoup d'attention, l'impression qu'on éprouve est tout autre que celle que s'imagine M. Lambert. Cette lecture n'enlève pas au

iota à vos idées, « idées préconçues » dira M. Lambert ! non, idées sur lesquelles les siècles ont passé et qui, jusqu'à preuve du contraire, prouvent que le monde pourra attendre pendant des siècles — si le monde n'est pas bouleversé par quelque « planète ou astre errant ». En tout cas, M. Lambert a le mérite de la franchise, il ne vous prend pas « en traître », comme on dit, et son livre a un grand mérite : retenir l'attention et faire réfléchir.

A. NEYMARCK.

VII

COMMUNICATION

M. L.-J. Breton, membre de l'Institut, directeur des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions nous communique la note ci-après qui pourra intéresser quelques-uns de nos collègues et que nous nous faisons un plaisir d'insérer.

A. B.

M. Jean Barés, ex-directeur du *Réformiste*, vient de doter la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des inventions d'une rente annuelle de 12.500 francs pour attribution de deux prix annuels aux inventeurs français, pères d'au moins trois enfants, qui auront fait les découvertes les plus utiles à l'industrie française.

Voici le montant de ces deux prix Jean Barés :

Premier prix.	10.000 francs.
Deuxième prix.	2.500 —

On ne saurait trop louer M. Jean Barés de sa généreuse initiative, qui se traduit pour les inventeurs et les chercheurs français par un encouragement des plus féconds. La science française et notre industrie nationale lui seront certainement redevables de notables améliorations et perfectionnements. Il est donc à souhaiter que le beau geste de M. Jean Barés trouve des imitateurs.

Les demandes et dossiers concernant l'attribution de ces prix peuvent être envoyés dès maintenant à la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions, à Bellevue, près Paris.

On sait que cette Direction apporte son entier concours aux inventeurs dont les propositions sont reconnues intéressantes et utiles. Elle leur donne toutes les indications techniques et les moyens matériels de réaliser et d'essayer leurs inventions.

Elle réalise de plus une liaison indispensable entre la science et l'industrie, entre le laboratoire et l'usine, entre les savants et les industriels. Elle s'efforce de procurer à l'industrie française le précieux concours technique de nos laboratoires scientifiques; les ressources formidables de savoir, de science, d'initiative, d'invention de nos Facultés et de nos Instituts scientifiques.

Nos inventeurs et nos industriels ne doivent par conséquent jamais oublier qu'il existe au ministère de l'Instruction publique un organe officiel au concours duquel ils peuvent faire appel en toutes circonstances pour la mise au point de leurs inventions ou le perfectionnement de leurs procédés de fabrication et de leur technique industrielle.

VIII

ERRATA.

Numéro d'avril 1921.

Page 109, ligne 17. *Au lieu de* : 1 milliard 944 millions de francs, *lire* : 1.944 milliards de francs.
Page 111, renvoi (1). *Au lieu de* : « La guerre économique », *lire* : « La science économique ».

Le Gérant : CH. FRIEDEL.